

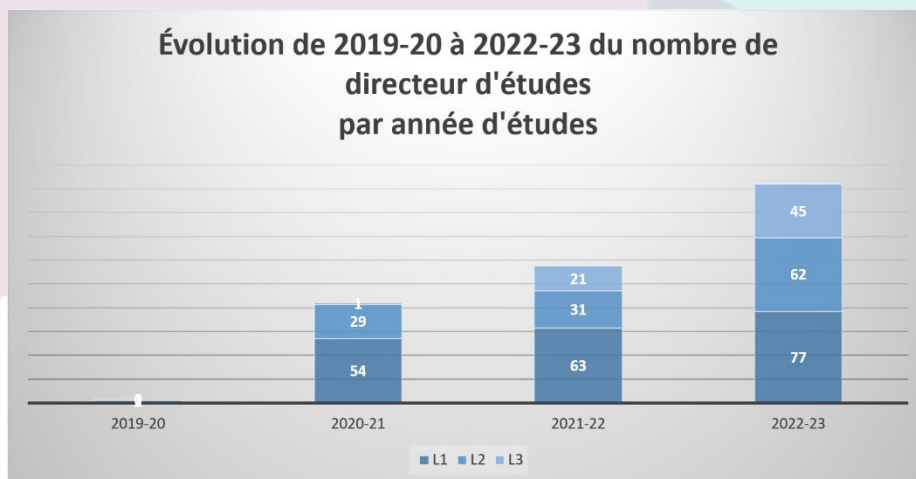
# Évolution des directrices et directeurs d'étude

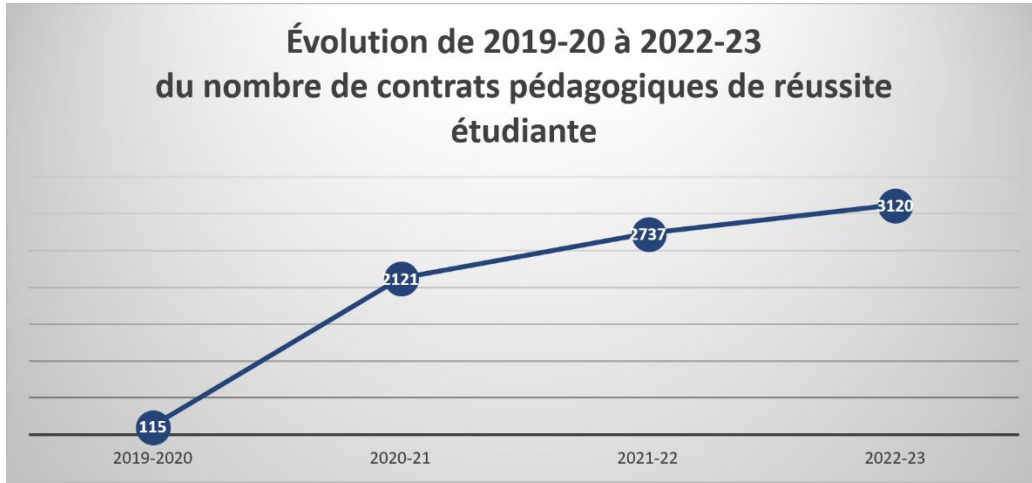
L'université de Tours accompagne ses étudiants dans la réussite de leur projet de formation.

Cet accompagnement a évolué avec la mise en place des directions d'études et des contrats pédagogiques de réussite étudiante à partir de la rentrée de septembre 2019.

Les contrats pédagogiques apportent plusieurs bénéfices comme la mise en contact des étudiant·es avec leur directrice ou directeur d'études, le partage de leur projet de formation ou la déclaration des situations particulières avec la mise en place d'éventuels aménagements d'études.

Ces « nouveaux outils » d'accompagnement sont de plus en plus utilisés à l'université de Tours comme le montrent les données suivantes.





Cette nouvelle organisation en place, les améliorations futures d'accompagnement visent une meilleure information des étudiant·es quant aux différents dispositifs de l'université, des composantes et des filières et leur intégration dans le contrat pédagogique.